



## PANIER DE LEGUMES

**L'association a pour but de maintenir** (et/ou d'inciter à l'installation) **une agriculture paysanne et durable** de proximité, en fournissant **des produits de qualité**, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables. Comment ? Les consommateurs pré-financent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines distributions). Par la signature de ce contrat, producteurs et consommateurs s'engagent à respecter le règlement intérieur et dépassent le simple rapport commercial : **ils deviennent partenaires.**

### C O N T R A C T A N T S

#### PRODUCTEUR

David L'HERMITAULT  
224 avenue des fusillées  
Saint Lambert des levées  
49400 SAUMUR  
☎ 06 20 58 15 64  
fraicheurdesaison@free.fr

#### CONSOMMATEUR

NOM-Prénom : .....  
Adresse.....  
CP-Ville.....  
☎.....  
@ : .....

### LE PRODUIT

Fruits et légumes de saison cultivés en agriculture biologique.

### TERME DU CONTRAT

Le présent contrat est établi pour une durée de 6 mois ou un an, soit 26 ou 52 distributions. **Trois tailles de paniers sont proposées pour cette saison. Le choix se fait pour les 6 mois ou pour l'année (pas de panachage).**

- panier « complément de jardin » à 10€, soit 260€ (6 mois) ou 520€ (l'année);
- panier « famille » à 15€ soit soit 390€ (6 mois) ou 780 (l'année) ;
- panier « grand gourmand » à 20€, soit 520€ (6 mois) ou 1040€ (l'année).

Le chèque est libellé à l'ordre du producteur, possibilité de règlement en 1, 3 ou 6 chèques, jusqu'à 12 chèques possibles pour l'année. Les livraisons auront lieu tous les jeudis de 17h00 à 18h30 dans la cour de la médiathèque de Montreuil Bellay.

**Il est demandé à chaque consommateur de participer pour la mise en place (10 min avant l'heure) et au rangement de la distribution.**

### R E S I L I A T I O N

En cas d'absence du consommateur, deux solutions :

- trouver un remplaçant qui se fera connaître au moment de la distribution,
- prévenir David avant 18H, et on peut **de façon exceptionnelle** préparer le panier qui devra être récupéré dès que possible sur le lieu de distribution.

Si vous ne prenez pas de contact, le panier n'est pas fait et il reste la propriété de David sans remboursement possible. Il pourra par exemple être redistribué aux Restaurants du Cœur.

En cas d'imprévu du producteur, la distribution peut être reportée à un autre jour de la semaine ou reporté à la semaine suivante. Toute résiliation des contractants reste possible sous certaines conditions. Dès lors, le remboursement des mensualités restantes sera étudié par les représentants de l'association.

### S I G N A T U R E S

précédées de la date et de la mention « Lu et approuvé »

le producteur  
Le / /

le consommateur  
Le / /

## ORGANISATION DES DISTRIBUTIONS et PAIEMENTS

### PANIER DE LEGUMES ENGAGEMENT SUR 6 MOIS

Nom-Prénom : \_\_\_\_\_

Je déclare être à jour de l'adhésion 2014

Je m'engage à prendre connaissance des réalités professionnelles de David en prenant le temps d'échanger avec lui lors des distributions ou en participant à ses portes ouvertes

TUTEURS :  
Pierre CHIORINO  
et Hélène FOURCHER  
pierre.chiorino@orange.fr

**période : de octobre 2014 à mars 2014**

#### PRODUITS PROPOSES PAR DAVID L'HERMITAULT

dates	panier à 10€	panier à 15€	panier à 20€	dates	panier à 10€	panier à 15€	panier à 20€	
02-oct-14	0	0	0	22-janv-14	0	0	0	<b>remarques</b> L'engagement est obligatoirement d'un panier <b>minimum</b> par semaine pour la durée indiquée par le tableau à partir de la date du contrat. Merci d'adresser et de libeller les chèques à l'ordre de David L'HERMITAULT. En cas d'absence du consommateur, deux solutions : · trouver un remplaçant qui se fera connaître au moment de la distribution, · prévenir David avant 18H, et on peut de façon exceptionnelle préparer le panier qui devra être récupéré dès que possible sur le lieu de distribution. Si vous ne prenez pas de contact, le panier n'est pas fait et il reste la propriété de David sans remboursement possible. Il pourra être redistribué via les restaurants du cœur
09-oct-14	0	0	0	29-janv-14	0	0	0	
16-oct-14	0	0	0	05-févr-14	0	0	0	
23-oct-14	0	0	0	12-févr-14	0	0	0	
30-oct-14	0	0	0	19-févr-14	0	0	0	
06-nov-14	0	0	0	26-févr-14	0	0	0	
13-nov-14	0	0	0	05-mars-14	0	0	0	
20-nov-14	0	0	0	12-mars-14	0	0	0	
27-nov-14	0	0	0	19-mars-14	0	0	0	
04-déc-14	0	0	0	26-mars-14	0	0	0	
11-déc-14	0	0	0					
18-déc-14	0	0	0					
24-déc-14	0	0	0					
31-déc-14	0	0	0					
08-janv-14	0	0	0					
15-janv-14	0	0	0					
<b>TOTAL quantité</b>					0	0	0	<b>règlement (à remplir pour un engagement sur 6 mois) :</b>  \_/ *chèques de _____ , soit un total de _____ * indiquer le nombre de chèques <input type="checkbox"/> Espèces _____ €  signature _____
<b>prix unitaire</b>					10,00 €	15,00 €	20,00 €	
<b>TOTAL A PAYER par produit</b>					0,00 €	0,00 €	0,00 €	

**SOMME TOTALE :**

**0,00 €**

\* attention : distribution le mercredi

Ces dates sont tout de même à reconfirmer, merci

*par informatique : remplir la première case pour le calcul automatique*

L'AMAP de l'OUTARDE

contact : 232 rue de la Cerisaie, les Caves, 49260 LE VAUDELNAY, amapdeloutarde@gmail.com